

## **Communiqué publié par les Associations nationales d'infirmières africaines ayant participé au Programme ODENNA du Conseil International des Infirmières qui s'est tenu à Kigali (Rwanda) du 11 au 15 mars 2024**

### **PRÉAMBULE**

Les dirigeants de dix-neuf Associations nationales infirmières (ANI) se sont réunis à Kigali, au Rwanda, pour participer au Programme de développement organisationnel des associations nationales d'infirmières (programme ODENNA) du Conseil International des Infirmières (CII), du 11 au 15 mars 2024.

Le programme ODENNA est conçu comme un programme d'évaluation, de leadership et de mentorat de niveau supérieur pour les associations nationales d'infirmières qui souhaitent accroître leur influence, leur viabilité et leurs activités de plaidoyer afin de répondre à des demandes de plus en plus nombreuses.

La partie publique du Programme, organisée par le CII et la Rwanda Nurses and Midwives Union (RNMU), s'est déroulée en présence du Directeur général du CII, M. Howard Catton, du représentant régional pour l'Afrique du Conseil d'administration du CII, M. André Gitembagara, de représentants du personnel du CII et des facilitateurs responsables du Programme ODENNA.

Les dirigeants des ANI africaines présentes au Programme, après avoir examiné toutes les questions discutées et les préoccupations soulevées par les représentants des dix-neuf pays présents, déclarent ce qui suit :

### **PÉNURIE MONDIALE DE PERSONNELS INFIRMIERS ET MIGRATION**

La pénurie d'infirmières en Europe, aux États-Unis et dans d'autres parties du monde, en particulier dans les pays à revenu élevé, et le recrutement d'infirmières en Afrique qui en résulte, pèsent lourdement sur les systèmes de santé du continent africain : c'est, de loin, le plus grand problème auquel sont confrontées les ANI du continent.

Les dirigeants des ANI africaines appellent donc tous les pays à investir dans la formation aux soins infirmiers afin d'augmenter les effectifs de personnel infirmier mondial. En 2020, le premier Rapport sur la situation du personnel infirmier dans le monde de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a recensé quelque 27,9 millions de personnels et estimé qu'il manquait 5,9 millions d'infirmières dans le monde.

Il convient de noter que les personnels infirmiers d'Afrique ne représentent que 3 % des effectifs mondiaux et que le taux d'infirmières par rapport à la population en Afrique est le plus faible au monde. Dans le même temps, le recrutement international d'infirmières à partir de l'Afrique est à son plus haut niveau, des infirmières de tous les pays africains quittant le continent à la recherche de meilleurs salaires et conditions de travail. Le Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé doit continuer à servir de principe directeur pour tous les pays à revenu élevé, compte tenu du fait que

l'épuisement du personnel infirmier en Afrique entraîne des conséquences désastreuses pour la réalisation de la couverture sanitaire universelle et des Objectifs de développement durable liés à la santé sur le continent.

## **DONNÉES RELATIVES AU PERSONNEL INFIRMIER EN AFRIQUE ET DEUXIÈME RAPPORT SUR LA SITUATION DU PERSONNEL INFIRMIER DANS LE MONDE**

La collecte des données pour le deuxième rapport de l'OMS sur la situation du personnel infirmier dans le monde est en cours : nous appelons tous les gouvernements africains à impliquer les ANI affiliées au CII dans ce processus, afin de garantir que les données produites représentent la réalité du terrain et bénéficient de l'approbation collective de toutes les parties.

### **DOMAINE DE PRATIQUE DES INFIRMIÈRES**

Les infirmières continuent d'être les professionnelles de la santé les plus dignes de confiance dans le monde entier. Les patients et les infirmières qui s'occupent d'eux ne seront en sécurité que lorsque le personnel infirmier mondial sera en nombre suffisant pour répondre aux besoins croissants des populations en matière de soins infirmiers. La capacité des infirmières à exercer dans la plénitude de leur domaine de pratique est cruciale pour la réalisation de l'objectif de la santé pour tous d'ici à 2030.

Les soins infirmiers sont au cœur de la prévention des maladies et de la promotion de la santé. Or, ces fonctions sont en train d'être érodées et remplacées par des ordres médicaux et des technologies compliquées, sans que la plupart des professionnels des soins infirmiers ne bénéficient du soutien nécessaire.

Il est urgent d'accroître les compétences des infirmières et d'encourager leur spécialisation afin de renforcer les capacités nécessaires pour faire face à des demandes de plus en plus nombreuses, notamment l'incidence croissante des maladies non transmissibles et le vieillissement de la population.

Les dirigeants des ANI africaines appellent les gouvernements, par l'intermédiaire de leurs ministères de la santé, à mettre en place des politiques de santé qui appuient les infirmières dans l'exercice de leurs fonctions curatives, préventives, de promotion de la santé, d'administration et de gestion, sans entrave, et à fournir le soutien nécessaire à la spécialisation et à la pratique avancée des infirmières afin d'améliorer les résultats pour les patients.

### **FORMATION AUX SOINS INFIRMIERS**

Les dirigeants des ANI africaines expriment leur préoccupation face à la formation généralisée de personnels infirmiers auxiliaires sur tout le continent. Réduire les compétences des infirmières en raccourcissant la durée de leur formation de quelques heures, voire de quelques années, n'est pas la solution pour renforcer le système de santé d'un pays.

Il existe des preuves inquiétantes que le remplacement d'infirmières diplômées par des agents de santé moins qualifiés est associé à un risque accru pour les patients et à une efficacité réduite. Une équipe multidisciplinaire efficace et bien intégrée sera toujours nécessaire dans les soins de santé, mais toute modification du mélange des compétences doit être motivée par une volonté d'améliorer l'accès et les soins, et ne doit pas être considérée comme une mesure palliative visant à pourvoir, à tout prix et à moindre coût, les postes vacants.

Le titre d'« infirmière » ou « infirmier » devrait être réservé aux personnes ayant suivi un programme de formation en soins infirmiers reconnu au niveau international. Faire croire aux malades qu'ils sont soignés par des infirmières alors que ce n'est pas le cas constitue une atteinte à un titre protégé et risque de nuire à l'image des infirmières.

## **LE PROBLÈME DES INFIRMIÈRES ET DE SAGES-FEMMES FORMÉES MAIS AU CHÔMAGE**

Les dirigeants des ANI africaines présentes aux réunions du Programme ODENNA ont fait état de coefficients élevés de patients par infirmière en même temps que d'un taux de chômage important parmi les infirmières, ce qui entraîne une perte de compétences pour les infirmières qui ne peuvent pas exercer.

Il faut améliorer considérablement les niveaux de dotation en personnels infirmiers et obstétricaux sur l'ensemble du continent africain, ce qui ne sera possible que si l'on recueille des données relatives à la sécurité des patients et si l'on suit et mesure ces données.

Les dirigeants des ANI africaines participant au Programme ODENNA appellent les gouvernements africains à assumer leurs responsabilités et à travailler en collaboration avec leurs associations nationales d'infirmières pour comprendre les lacunes existant dans les systèmes de santé afin de déterminer les besoins en personnels. Il est prouvé qu'investir dans les infirmières diplômées et dans la profession infirmière dans son ensemble permet d'améliorer la qualité des soins, de réduire le nombre d'erreurs et d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients.

## **CONDITIONS D'EMPLOI DES INFIRMIÈRES ET DES SAGES-FEMMES**

Assurer le bien-être des infirmières est crucial pour tout système de santé qui donne la priorité à la santé de la population et à la sécurité des patients. Malheureusement, les infirmières sont de plus en plus souvent confrontées à des difficultés telles que des violations de leurs droits ainsi que l'augmentation des cas de violence et d'agression, ce qui affecte considérablement la santé mentale des infirmières et, en fin de compte, les résultats pour les patients.

Les conditions de travail des infirmières sur le continent africain ne sont pas les meilleures, le salaire mensuel minimum avoisinant l'équivalent de 86 dollars des États-Unis. Le personnel infirmier se heurte à un ensemble de problèmes dans la prestation des soins, en particulier une charge de travail dangereuse, des horaires dangereux, un environnement de travail dangereux et des conditions de travail générales dangereuses. Compte tenu de la pénurie actuelle de personnels infirmiers, qui résulte de l'émigration, de l'absence d'emplois adaptés et de la démotivation, les infirmières sont victimes d'épuisement professionnel et se sentent démoralisées, ce qui entraîne des conséquences négatives sur les résultats pour les patients.

Il est donc essentiel de donner la priorité à la sécurité psychologique et de favoriser une « culture de la sécurité » au sein des organismes de santé. Il est besoin de solutions politiques centrées sur l'humain, qui s'attaquent aux causes des problèmes et qui donnent l'espoir d'une amélioration durable. La réponse politique qui s'impose ne doit pas porter uniquement sur le renforcement de la résilience individuelle des infirmières : elle doit avant tout insister sur le fait que tous les organismes employeurs doivent s'acquitter de leur devoir d'accorder leur plein soutien aux infirmières et d'instaurer des conditions de travail sûres pour que les soins aux malades soient efficaces. Pour garantir l'efficacité de ces interventions, des mécanismes de responsabilisation doivent être mis en place et faire l'objet d'un suivi.

Les gouvernements africains doivent enfin mettre en place des systèmes qui permettent aux infirmières de participer aux négociations salariales et aux actions revendicatives de leur ANI, et qui protègent leurs droits en la matière. La restriction de droits essentiels et justifiés, conformes aux normes internationales, est inacceptable.

## CONCLUSION

L'Afrique est un grand continent qui a la capacité de former de nombreux jeunes à devenir infirmières et sages-femmes. Les solutions aux problèmes auxquels est confronté le personnel infirmier sur notre continent ne sont pas hors de la portée des gouvernements africains. Leurs réponses immédiates devraient inclure une meilleure rétention des infirmières grâce à l'introduction de coefficients de patients par infirmière, la participation des infirmières à la prise de décision, une rémunération équitable, des structures de carrière claires et l'accès à une formation appropriée en soins infirmiers. Cette démarche peut être encouragée et appuyée par le recours aux nouvelles technologies et par l'instauration de nouvelles conditions de travail. La Charte pour le changement (2023) du CII, qui affirme la nécessité pour chacun de « valoriser, protéger, respecter et investir dans nos infirmières pour un futur durable des soins infirmiers et de santé », est plus pertinente aujourd'hui que jamais.

Signé ce 18 mars 2024 par les **dirigeants des 19 associations nationales d'infirmières ayant participé au programme ODENNA :**

- Union des infirmières du Botswana
- Organisation démocratique des infirmières d'Afrique du Sud (DENOSA)
- Association des infirmières éthiopiennes
- Association des infirmières du Ghana
- Association des infirmières du Liberia
- Association des infirmières namibiennes
- Association nationale des infirmières et sages-femmes de Gambie
- Association nationale des infirmières et sages-femmes du Nigeria
- Association nationale des infirmières du Kenya
- Organisation nationale des infirmières et sages-femmes du Malawi
- Association des infirmières de la République des Seychelles
- Union des infirmières et sages-femmes du Rwanda
- Association des infirmières et sages-femmes du Somaliland
- Association des infirmières et sages-femmes du Sud-Soudan
- Association des infirmières du Swaziland
- Association nationale des infirmières de Tanzanie
- Union des infirmières et sages-femmes de l'Ouganda
- Organisation de l'union des infirmières de Zambie
- Association des infirmières du Zimbabwe